



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 4967

Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés d'accès à l'information en matière de dispositifs d'insertion par l'économie et d'expériences locales visant à la création d'emplois. Confrontées à une situation du marché de l'emploi qui s'est beaucoup dégradée au cours des dernières années, les collectivités locales ont tenté de mettre en place des dispositifs destinés à apporter un soutien et des solutions locales aux demandeurs d'emploi. Ainsi, un peu partout en France se sont créées, le plus souvent en partenariat avec des associations et parfois à leur initiative, des expériences originales (entreprises intermédiaires, régies de quartier, association de soutien et d'aide à la recherche d'emploi, etc.). Certaines de ces expériences ont pu se développer, d'autres ont dû être abandonnées, leur réalisation concrète révélant leur caractère inadapté ou inefficace. Il s'est ainsi constitué - au fil des projets et des réalisations, des réussites et des échecs - une expérience irremplaçable et précieuse. Malheureusement, cette expérience est dispersée, et les informations concernant ces dispositifs, difficiles à obtenir. Ainsi, une collectivité ou une petite commune qui demain souhaiterait s'engager plus avant dans la lutte contre le chômage ne peut pas aisément bénéficier de l'expérience antérieure accumulée. Elle est de ce fait privée d'idée et de pistes de travail nouvelles qui pour certaines sont très prometteuses et qui appliquées ailleurs se révéleraient positives. Elle se trouve contrainte à tâtonner et à refaire des erreurs que d'autres ont déjà commises. Il en résulte une évidente perte d'efficacité quant à la mise en place de nouveaux projets et de nouveaux outils locaux de lutte contre le chômage. Il serait donc tout à fait utile qu'un recensement précis et aussi exhaustif que possible des expériences et des méthodes mises en oeuvre localement pour lutter contre le chômage soit réalisé, et que ces informations puissent être aisément accessibles aux élus locaux et aux responsables associatifs. Il souhaite savoir si une telle action peut être envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Jack Lang](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4967

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3514

Question retirée le : 1er mai 2000 (Fin de mandat)